



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 1 (1901), p. 78-86

Émile Chassinat

Une monnaie d'or à légendes hiéroglyphiques trouvée en Égypte.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène
9782724711295	<i>Guide de l'Égypte prédynastique</i>	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	<i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i>	

UNE
MONNAIE D'OR À LÉGENDES HIÉROGLYPHIQUES
TROUVÉE EN ÉGYPTE

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

La monnaie d'or dont je donne ici la reproduction me fut confiée en 1898 par un marchand d'antiquités du Caire, M. Dingli, qui m'autorisa à l'étudier et à la publier si je le jugeais nécessaire. Présentée à plusieurs numismates dès sa découverte, elle avait été fort mal accueillie par eux, et son authenticité sérieusement mise en doute. Un antiquaire de Paris, fort connu par sa compétence en matière de numismatique ancienne, la classa cependant, provisoirement, parmi les incertaines de la Cyrénaïque, à cause de la figure de cheval qu'elle porte sur une de ses faces. J'hésitais moi-même à la signaler, espérant que le hasard finirait par me mettre un jour entre les mains une autre monnaie du même type, qui permettrait de régler d'une manière ou d'une autre la question d'authenticité. M. Maspero, en ayant eu, il y a peu de temps, un moulage à sa disposition, en fit une courte description et, s'inspirant d'un passage du Pseudo-Aristote⁽¹⁾, l'attribua au roi égyptien Téos, dans une note parue au *Recueil de travaux*⁽²⁾. L'opinion énoncée par M. Maspero, qui concorde avec celle que je m'étais faite, dissipe mes derniers scrupules : tout compte fait, il ne peut être indifférent aux spécialistes de posséder l'image exacte d'un monument numismatique aussi curieux et singulier que celui qui nous occupe, ne serait-ce que pour être mis en garde — dans l'hypothèse la plus défavorable — contre les productions de jour en jour plus parfaites et plus abondantes des faussaires. J'essaierai, dans ce qui suit, de dégager aussi clairement qu'il se peut, les raisons pour lesquelles, au point de vue strictement égyptologique, on ne saurait y voir l'œuvre d'un ouvrier moderne.

Cette monnaie fut découverte vers le mois de juillet 1896, dans les environs

⁽¹⁾ PSEUDO-ARISTOTE, *Économiques*, II, XXV, édit. Didot, t. I, 646-647.

⁽²⁾ *Recueil de travaux*, t. XXII (1900), p. 225-226.

de Damanhour. Elle faisait partie d'un petit trésor composé principalement de philippes, de dariques, d'une monnaie inédite de Lampsaque et de quelques autres pièces à légendes hiéroglyphiques semblables à celle qui fait l'objet de ce travail⁽¹⁾. Ces dernières furent remises, m'a-t-on affirmé, à un membre de la famille khédiviale. Je n'ai pas eu la chance de les voir, et il m'est difficile de dire si elles se trouvent encore en Égypte ou si elles ont passé en Europe.

Elle porte sur une de ses faces le groupe hiéroglyphique suivant :  ; la même légende se lit sur l'autre face, mais, cette fois, avec l'orthographe usitée assez fréquemment à partir de l'époque saite , le cheval galopant étant employé pour reproduire la valeur phonétique du luth . Le tout est entouré d'un grènetis d'un relief assez accentué, comme le sont du reste les figures qu'il encadre. Son poids est de 8 gr. 553, soit à peu de chose près celui des statères d'Alexandre de Macédoine, dont elle a également le module. La différence de 0 gr. 17 qu'elle accuse sur les statères de même conservation que j'ai pesés est très normale, si l'on tient compte du poids moyen de ces pièces d'or qui oscille entre 8 gr. 45 et 8 gr. 62. Elle présente, de ce chef, toutes les garanties désirables d'authenticité. De même pour la facture. Elle est frappée et non coulée comme le sont les faux d'Égypte, dont de nombreux échantillons, en or principalement, m'ont passé devant les yeux. Mais le point sur lequel il faut surtout insister, c'est la correction de la légende et sa perfection d'exécution. On sait combien il est malaisé d'imiter une inscription hiéroglyphique, bien plus encore de la composer : la fraude se révèle immédiatement par quelque maladresse dans la forme ou le détail des signes et dans la tournure de la rédaction. Or, ici, rien n'est suspect. Le luth  est correct ; le  ne laisse rien à désirer. Le cheval seul, égyptien d'attitude, est grec d'exécution ou tout au moins est l'œuvre d'un graveur accoutumé au contact de l'art grec et de sa technique. Il est traité de la même façon que celui qui décore les monnaies de Carthage ou, mieux encore, de ceux qui sont attelés au quadriga qui figure au revers des philippes : les boulets, les jarrets et les sabots de la bête sont fortement accusés par un



⁽¹⁾ J'ai recueilli plusieurs versions concernant le nombre des pièces à empreintes hiéroglyphiques provenant de cet endroit. Selon les uns, une seule

monnaie de ce type, celle qui est reproduite par la figure ci-jointe, a été découverte; selon les autres, il en existe plusieurs.

coup de bouterolle enfoncé profondément dans le métal du coin. On ne se représente guère un faussaire, même habile, inventant de toutes pièces une légende hiéroglyphique aussi régulière et se posant, par surcroît et comme par jeu, sans raison apparente, le problème ardu et quelque peu imprudent, d'en donner un doublet graphique : l'imitation d'un Pescennius Niger en potin, d'un Diaduménien, d'un Pertinax ou d'une autre rareté de la série impériale d'Égypte aurait été incontestablement plus simple et plus productive que la création d'un type aussi inattendu et propre entre tous à éveiller les soupçons des antiquaires.

Le choix précis et le groupement harmonieux des signes qu'on lit sur cette pièce révèlent en outre des connaissances profondes de l'épigraphie égyptienne. Lorsque les sculpteurs égyptiens avaient à faire figurer dans un texte des lettres dont la masse s'équilibrail mal, ils les combinaient de façon à former un groupe compact dans lequel les blancs se trouvaient répartis de façon convenable. Par exemple, ils préféraient  à  —,  à  ^, etc. C'est exactement ce que montre la monnaie. L'artiste, afin d'éviter un effet disgracieux en superposant le cheval au —()), a simplement placé le — au-dessus du cheval . Le groupe  se trouve être dans le même cas. D'ordinaire, on l'écrit —†, mais les deux signes ont été réunis ici dans le but de garnir plus avantageusement le flan de la médaille, suivant un principe décoratif analogue à celui que je viens de citer, qui associe plusieurs signes afin de leur donner plus d'ampleur et de décorer régulièrement, en épousant leurs formes extérieures, les surfaces à couvrir. Il rappelle de très près le groupe commun à toutes les époques , qui servait à rendre le mot « argent » et qui, lui aussi, est formé de deux syllabiques assemblés — et †.

La différence qui existe entre les deux attitudes données au cheval dans les hiéroglyphes a été aussi soigneusement observée, bien qu'il soit facile de confondre entre  (=   ) et  (=  ); l'emploi judicieux qui a été fait de la seconde forme plaide encore en faveur de l'origine antique de la monnaie.

Il me sera facile de montrer maintenant que le sens de la légende dont je viens de faire l'examen graphique est aussi clair que possible. Dans les listes de tributs apportés par les peuples vassaux, les percepteurs égyptiens distinguaient avec soin, d'un nom particulier, suivant sa provenance ou sa qualité,

l'or qui leur était livré. C'était l'or du pays de Koush   ⁽¹⁾, qu'on extrayait des riches mines de l'Etbaye, l'or de Coptos,   ⁽²⁾, d'Ombo,   ⁽³⁾, d'Edfou,   ⁽⁴⁾, suivant qu'il pénétrait en Égypte, venant de la mer Rouge, par les routes de caravanes qui aboutissaient à Coptos, Ombo et Radésiéh ⁽⁵⁾. Il y avait aussi l'or « d'eau »,   ⁽⁶⁾, qu'on recueillait dans les fleuves; le  <img alt="Egyptian hieroglyph for gold" data-bbox="26200 10

La mention, sur une monnaie, de la nature de la matière dont elle est formée, bien que curieuse, n'est pas un fait inconnu, sinon dans l'antiquité, du moins dans les temps modernes. Il y a une cinquantaine d'années, vers 1857, des Compagnies minières et des négociants de l'Amérique du Nord frappèrent des monnaies sur lesquelles on lisait les mots suivants, qui répondent exactement au ~~nom~~ ^{nom} égyptien, « Native Gold » ou « Pure Gold ⁽¹⁰⁾ ». Il est vrai qu'elles portaient encore sur une de leurs faces, en guise de garantie, un attribut quelconque ou le nom de ceux qui les avaient émises, ce qui leur assurait la libre circulation dans un milieu spécial. C'est ce qui manque précisément à la nôtre.

⁽¹⁾ LEPSIUS, *Les métaux dans les inscriptions égyptiennes*, p. 6. CHABAS, *Rev. arch.*, 1861, I, p. 16.

⁽²⁾ LEPSIUS, *ibid.*, p. 6.

⁽³⁾ In, *ibid.*, p. 6.

(4) *Id., ibid.*, p. 7.

⁽⁵⁾ Localité située un peu au sud d'Edsou, qui servait de point de départ aux caravanes qui partaient de cette ville dans la direction de la mer Rouge.

⁽⁶⁾ DÜMICHEN, *Hist. Inschr.*, I, pl. 34. Le métal est disposé en tas. LEPSIUS, *op. cit.*, p. 10 et pl. I.

⁽⁷⁾ DÜMICHEN, *Hist. Inschr.*, I, XXXIV. LEPSIUS,
op. cit., pl. I, ~~1~~ = .

⁽⁸⁾ *Pap. Harris* n° 1, pl. 33 a, l. 5. Voir PIEHL, *Dictionnaire du papirus Harris*, n° 1, p. 45.

⁽⁹⁾ DÜMICHEN, *op. cit.*, pl. XXXIV.

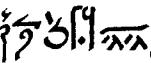
⁽¹⁰⁾ E. BABELON, *Les origines de la monnaie*, p. 101.

Mais ce détail, qui a son importance dans le monnayage régulier, tel que nous le concevons, ne doit pas être tenu pour indispensable dans le cas qui nous occupe. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que notre monnaie d'or est le produit probable d'un premier essai de fabrication d'espèces métalliques qui, selon toute vraisemblance, fut créé en hâte et pour répondre aux besoins impérieux d'une période critique. Si nous devinons sans peine à quel mobile les Égyptiens ont obéi en le tentant, nous ignorons, par contre, quelle conception personnelle ils s'étaient faite d'un instrument d'échange aussi différent de celui qu'ils avaient utilisé jusque là, et dont ils avaient pu reconnaître les avantages dans leurs relations journalières avec les Grecs établis dans l'Égypte septentrionale. On peut admettre qu'ils s'en sont tenu à utiliser, en la transformant plus ou moins profondément et en l'adaptant à un modèle qui leur était familier, une chose déjà existante chez eux. Or il est permis de supposer que les briquettes de métal précieux et les anneaux de tous poids entassés dans le trésor du pharaon, dans celui des temples et dans les caisses des particuliers portaient des marques distinctives qui permettaient de reconnaître à première vue leur valeur intrinsèque, leur degré de pureté ou leur provenance, et qui leur assuraient un cours régulier dans le commerce. Dans les scènes figurées sur les murailles des temples et des tombes, montrant la livraison des redevances d'or et d'argent, on lit toujours au-dessus des tas de minerai et de lingots le nom qui déterminait la valeur courante du métal et lui assurait une cote spéciale dans les opérations d'achat ou de vente⁽¹⁾. On ne peut croire en effet que les Égyptiens qui ont toujours montré une initiative remarquable, soient restés, dans ce cas particulier, au-dessous des autres peuples qui ont utilisé l'or et l'argent comme moyen d'échange⁽²⁾. Un fait,

⁽¹⁾ PERCY E. NEWBERRY, *The life of Rekhmara* pl. V.

⁽²⁾ On a toujours éprouvé, dès les temps les plus reculés, le besoin de marquer les métaux consacrés aux échanges. Schlieman a trouvé, dans les fouilles d'Hissarlick, des petites barres d'or perforées d'un nombre régulier de trous qui semblent être des indications de poids ou de valeur. D'autres barres d'électrum, de même provenance, portent cinquante-deux et soixante

incisions horizontales, taillées en forme de dents, qui sont des marques de même nature. Dans l'Italie centrale, l'*aes rude* fut remplacé par des lames de cuivre ornées de stries en relief convergant vers un axe central et séparés par des globules. Ces premiers essais monétaires ont été fort bien exposés par M. Babelon dans son excellent ouvrage intitulé *Les origines de la monnaie*, p. 69-90.

du reste, semble indiquer clairement le contraire. Nous trouvons fréquemment, dans les actes notariés rédigés en écriture démotique remontant à l'époque perse et même antérieurement, la mention de *dabnou*⁽¹⁾ d'argent fondus du temple de Phtah de Memphis,  ⁽²⁾, qu'on distingue plus tard soigneusement des *dabnou* d'argent gravés, que les manuscrits ptolémaïques nomment *hat' ef ke*[-*t*], ce qui correspond dans les bilingues démotico-grecs à l'expression *αργυρον επισημον*⁽³⁾, et désigne les tétradrachmes à l'effigie des Ptolémées. Il s'ensuit naturellement que si les scribes insistaient aussi spécialement dans certains cas sur la clause conformément à laquelle les versements prévus par les contrats devaient être effectués en *dabnou* d'argent fondus au temple de Phtah, c'est qu'il en existait d'autres dont le métal ou le poids, au jugement des intéressés, n'offraient pas les mêmes garanties qu'eux. Ce qui contribuerait à faire croire que les premiers étaient revêtus d'une marque conventionnelle qui permettait de les distinguer sans difficulté des seconds⁽⁴⁾.

Le groupe hiéroglyphique  remplirait donc la fonction d'estampille dans la monnaie qui nous occupe. Il copierait le poinçon dont on marquait les briques et les anneaux d'or de la qualité *nofir* .

⁽¹⁾ Le mot que je traduis ici par «*dabnou* [d'argent]» est écrit en démotique par un signe qui équivaut à , lequel, dans une stèle datée de l'an 21 de Ptolémée Philadelphe, NAVILLE, *The Store-City of Pithom*, pl. X, est donné comme variante monétaire à  «*dabnou* d'argent». Voir aussi REVILLOUT, *Rev. ég.*, t. IV, p. 97 et *Lettres sur les monnaies égyptiennes*, p. 64.

⁽²⁾  Le mot  ne figure pas dans les dictionnaires avec le sens de «fondre» que lui attribue avec raison M. Revillout dans ses traductions de contrats démotiques (cf. par exemple *Rev. ég.*, t. II, pl. XLIII, notes 1-5 et passim). M. Pierret cite, dans son *Vocabulaire hiéroglyphique*, p. 104, en l'accompagnant d'un point de doute, un mot  tiré du *Livre des morts*, chapitre LXIX, l. 7, mais ne le traduit pas. Brugsch rapproche à tort .

de l'hiéroglyphique , *Dictionnaire hiéroglyphique*, suppl., p. 362. Un passage de la liste des tributs de Thoutmosis III, BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 1184, l. 14, montre qu'il faut bien traduire ce terme par «fondre»:        «un cratère fondu en argent». (Le vase qui sert de déterminatif au mot *aqana* est pourvu, dans l'original, de deux anses qui partent du col pour se souder à la panse.)

⁽³⁾ REVILLOUT, *Rev. ég.*, t. VII, p. 57. Ces *dabnou* gravés dont sans doute ce que le *Roman de Setna* appelle des  .

⁽⁴⁾ L'existence de lingots de ce genre paraît démontrée pour l'Assyrie. Le sanctuaire d'Istar d'Arbèles émettait des lingots d'argent et de cuivre qui portaient l'effigie de la déesse sous les auspices de laquelle ils étaient coulés, OPPERT et MENANT, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 187 et 226; BABELON, *Les origines de la monnaie*, p. 58. C'est le principe de l'*aes signatum*.

Il était naturel que, créant une monnaie, les Égyptiens lui donnassent l'aspect de celles qui leur étaient familières. En effet, à l'époque saite, on connaissait déjà dans le Delta de nombreux types de monnaies d'argent importées d'Asie-Mineure et des îles de l'Archipel par les émigrants grecs. On les employait dans une grande partie du pays, cela probablement dès Ahmosis, le roi hellénophile, sous lequel les Grecs affluèrent dans la vallée du Nil. Les *tells* antiques de la région située entre Alexandrie et Memphis en fournissent fréquemment.

Il est même probable qu'on copia plusieurs de ces monnaies marquées d'un carré creux au revers, frappés à Egine, Corinthe, Chios, Samos, Lete, etc., alors assez communes en Égypte. Toutes celles qu'il m'a été donné d'examiner offrent des caractères plastiques qui les distinguent de celles qu'on recueille dans leur pays d'origine. Le métal ne semble pas en avoir été traité avec autant de soin : il est moins plein et généralement piqué, mais cela tient sans doute à la nature du sol où il est resté longtemps enfoui qui, n'étant pas propre à la conservation de l'argent qu'il recouvre d'une oxydation profonde et opiniâtre, a pu contribuer à le dénaturer. Il y aurait quelques remarques utiles à faire à ce sujet. A. de Longpérier, qui le premier s'est occupé de ces sortes de monnaies, a tiré de l'examen d'une série de vingt-trois pièces découvertes à Mit-Rahineh par Mariette, en 1860, une conclusion que je ne crois pas exacte. Il pense qu'après avoir été apportées par quelque négociant en Égypte, « contrée où la monnaie n'était pas en usage », elles auraient été « livrées à un orfèvre qui s'est hâté de les défigurer à coups de ciseaux⁽¹⁾ » avant de les fondre. Elles proviennent bien d'un atelier d'orfèvre, la quantité d'argent, 75 kilogrammes (60 *ocques*), dont une partie ouvrée, trouvée au même endroit, ne laisse guère de doute à cet égard ; mais je crois que l'artisan chez qui elles ont été découvertes exerçait la profession d'*argentarius* et qu'il frappait pour son propre compte de la monnaie d'argent sur le modèle de celle qui figurait parmi les objets qu'il nous a légués. Depuis Mariette, plusieurs trouvailles semblables ont été faites dans la Basse-Égypte (et nous voyons par là que nous n'avons pas affaire à un cas isolé d'importation de monnaie étrangère) qui ont presque toujours fourni, en même temps que des pièces coupées ou dénatu-

⁽¹⁾ A. DE LONGPÉRIER, *Oeuvres*, t. II, p. 525.

rées par le ciseau, des pièces à fleur de coin et des flans préparés pour le monnayage ⁽¹⁾. J'ai même vu récemment une de ces monnaies dont le revers est encore lisse, qui constitue un document précieux en faveur de ce que je viens de dire relativement à l'imitation en Égypte des monnaies grecques archaïques et montre, de plus, comme M. Babelon l'a écrit, que les carrés creux ne sont pas, suivant l'opinion accréditée, produits « par des aspérités banales ménagées sur l'enclume monétaire pour empêcher le lingot de glisser sous le coup du marteau », mais des marques apposées après coup ⁽²⁾. Les pièces coupées ou mutilées intentionnellement n'ont pas été, comme le supposait A. de Longpérier, cisailles pour être jetées ensuite au creuset. Les Égyptiens, ne possédant pas de monnaie nationale, ont utilisé celle que les Grecs leur fournissait de la même façon que le font encore les Chinois avec le numéraire qui pénètre chez eux. Les acceptant en tant que lingots, ils les taillaient et les rognait suivant les besoins du moment.

A l'encontre de ce qui s'était passé pour l'argent, il semble que les monnaies d'or et d'électrum antérieures aux dariques ne furent pas admises dans la circulation en Égypte. Le métal jaune continua probablement à y être accepté en paiement sous forme d'anneaux pondéraux, et il fallut certainement la pression violente d'un événement grave pour que l'état de choses établi depuis si longtemps et respecté par tous subit la transformation profonde que notre monnaie révèle. Par son aspect et sa facture, celle-ci ne remonte pas au-delà du IV^e siècle. Aussi j'avais tout d'abord pensé pouvoir l'attribuer à l'un des derniers rois saïtes, Nectanébo I^r, qui, sollicité par les troupes étrangères à sa solde de leur verser le prix de leurs services en monnaies semblables à celles qui étaient répandues dans le monde hellénique, aurait fait fabriquer un numéraire nouveau dont le poids, la forme et la décoration satisfaisaient tout à la fois Grecs et Égyptiens. Le texte signalé par M. Maspero montre d'une façon presque indiscutable que le fait que je reportais à Nectanébo ne s'est produit que quelques années plus tard, sous l'un de ses successeurs, Téos, mais dans des conditions analogues à celles que je soupçonne. Chabrias l'Athénien, le conseiller de Téos dans la lutte entreprise par ce prince contre la domination

⁽¹⁾ LONGPÉRIER, *loc. cit.*, p. 525, *in fine*, dit que les monnaies de Mit-Rahineh sont dans « un

état qui prouve qu'elles avaient à peine circulé ».

⁽²⁾ BABELON, *op. cit.*, p. 117.

perse, obtint que tout l'or et tout l'argent qui pourraient être recueillis dans le pays seraient monnayés en vue de la paye des mercenaires. Que sont devenues les monnaies frappées à l'instigation de Chabrias ? Ont-elles toutes disparu ou bien retrouvons nous l'une d'elles dans celle qui fait l'objet de ce travail ? Je m'en tiendrai jusqu'à nouvel ordre à la dernière supposition.

Je citerai pour terminer une remarque curieuse faite par F. Lenormant, qui n'est pas sans valeur ici. Sous les Achéménides, c'est principalement pour la destination particulière de la solde militaire qu'on a frappé les monnaies. « Chacun des deux métaux était affecté d'une manière spéciale au service de l'armée et de la marine ⁽¹⁾ » : l'or, d'après Xénophon, était destiné aux troupes de terre, l'argent à la flotte ⁽²⁾.

E. CHASSINAT.

⁽¹⁾ F. LENORMANT, *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, p. 137, 138.

⁽²⁾ XÉNOPHON, *Anabase*, I, 3, 21; V, 6, 23; VI, 4, 2; VII, 6, 1.